Document de cadrage

M1 M2E Évaluation commune - UE 3.1 , UE 3.2 &UE 3.3

1. Identification de l'épreuve

Formation	Master M2E mention 1er degré
Semestre	Semestre 2
Unités d'enseignement	UE 3.1, UE 3.2 et UE3.3
Intitulé de l'épreuve	Étude de cas + projection avec une situation professionnelle vécue
Nature de l'épreuve	Épreuve orale
Durée totale	30 min
Coefficient / ECTS	

2. Définition et objectif de l'épreuve

L'épreuve prend la forme d'une étude de cas choisi par l'étudiant.e conduisant celui/celle-ci à opérer une projection à partir d'une situation professionnelle vécue qu'il expose à l'oral. À partir d'un cas situé dans un domaine disciplinaire, l'étudiant.e met en évidence une tension professionnelle, l'analyse en mobilisant les pratiques métier, les finalités et valeurs en jeu ainsi que les apports de la recherche, puis formule et met en discussion une proposition.

3. Cadrage méthodologique — Qu'est-ce qu'une étude de cas ?

L'étude de cas est une méthode d'analyse qui consiste à examiner en profondeur une situation singulière, concrète et contextualisée, réelle ou vraisemblable, afin d'en comprendre les ressorts et d'éclairer une décision ou une action. Le « cas » n'est pas un simple exemple illustratif : c'est une situation complexe, porteuse de tensions ou de dilemmes, qui n'admet pas de réponse unique. C'est cette complexité même qui en fait un objet à analyser plutôt qu'un problème à résoudre mécaniquement.

En formation professionnelle, l'étude de cas place l'étudiant.e devant une situation représentative qu'il/elle analyse en mobilisant ses savoirs théoriques, les apports de la recherche et les pratiques du métier. Elle fait le pont entre la théorie et la pratique. Il ne s'agit pas de restituer des connaissances, mais de les mettre à l'épreuve d'un contexte réel. L'étudiant.e est ainsi conduit à raisonner comme un.e professionnel.le. Il/elle doit observer, identifier ce qui fait problème, interpréter, puis se positionner, tout en gardant une distance réflexive sur ses propres choix.

Une étude de cas est située (ancrée dans un contexte précis), complexe (plusieurs acteurs et logiques s'y entremêlent), ouverte (sans solution unique) et elle appelle une démarche complète, de l'identification du problème jusqu'à la proposition argumentée.

4. Compétences et contenus évalués

UE 3.1

- EC 3.1.2 — Égalité filles-garçons
- EC 3.1.3 — Appréhender toutes les dimensions de la réussite scolaire
- Processus d'apprentissage et approches pédagogiques
- Spécificités des contextes et pratiques d'enseignement

UE 3.2 — Agir au sein d'une communauté éducative et du service public d'éducation

- Exercer au sein de communautés éducatives

UE 3.3 — Efficacité de l'enseignement et réflexivité autour du stage

5. Nature et organisation de l'épreuve

- Épreuve orale de 30 minute reposant sur une étude de cas choisie par l'étudiant.e.
- Étude de cas située dans un domaine disciplinaire.

6. Déroulement de l'épreuve

- **Exposé :** 10 minutes
- **Échange avec le jury :** 20 minutes

7. Attendus de l'épreuve — Cahier des charges

L'exposé de l'étudiant.e doit comporter les éléments suivants :

- **Exposé d'un contexte**.
- **Mise en évidence d'une tension professionnelle :** identification du problème, critères (ce sur quoi l'étudiant.e décide de porter son attention) et indicateurs (ce qu'il observe / mesure précisément relativement à ces critères) qui permettent de l'identifier.
- **Analyse et interprétation** étayées par les pratiques métier, par les finalités et valeurs en jeu et par les apports de la recherche.
- **Mise en perspective avec une proposition de l'étudiant.e :** mise en discussion, intérêts et limites des choix opérés.

8. Cahier des charges détaillé

Les attendus de chacun des temps de l'épreuve sont précisés ci-dessous. Ils constituent des repères communs aux étudiant.e.s et au jury.

Exposé du contexte

L'étudiant.e ouvre son exposé en présentant le contexte de la situation. Il en précise le cadre, à savoir le niveau et cycle concernés, le type d'établissement et le territoire et le cas échéant son classement en éducation prioritaire (REP / REP+), ainsi que le public d'élèves et son hétérogénéité. Il identifie les acteurs impliqués, qu'il s'agisse des élèves, des collègues, des familles, de la direction ou des partenaires, et situe le cas dans son domaine disciplinaire comme dans son moment (séance isolée, projet, période de l'année). Ce premier temps doit surtout permettre d'articuler explicitement le cas avec la situation professionnelle vécue en stage ou en alternance : c'est la « projection » attendue par l'intitulé de l'épreuve.

Mise en évidence de la tension professionnelle

L'étudiant.e met ensuite en évidence la tension professionnelle au cœur du cas. Il ne s'agit pas d'un simple problème technique, mais d'un dilemme, d'un conflit de logiques ou de valeurs, ou encore d'un écart entre le prescrit et le réel, qu'il convient de caractériser comme tel. L'étudiant.e distingue alors clairement, en les illustrant, le critère c'est-à-dire ce à quoi il décide de porter son attention et l'indicateur c'est-à-dire ce qu'il observe ou mesure concrètement pour repérer cette tension. Il rattache enfin celle-ci aux thématiques des unités d'enseignement : égalité filles-garçons, dimensions de la réussite scolaire ou vie de la communauté éducative.

Analyse et interprétation

Vient alors l'analyse et l'interprétation de la situation, qui constituent le cœur de l'exercice. L'étudiant.e s'appuie sur les gestes professionnels et sur le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, explicite les finalités et les valeurs en jeu (laïcité, égalité, école inclusive, finalités du service public d'éducation) et convoque au moins un ou deux cadres de recherche nommés, empruntés à la didactique, à la sociologie, à la psychologie ou aux sciences de l'éducation. Il veille à distinguer ce qui relève de la description, de l'analyse et de l'interprétation, et à se démarquer de l'opinion et du sens commun.

Mise en perspective et proposition

L'exposé se clôt sur une mise en perspective. L'étudiant.e formule une ou plusieurs propositions d'action concrètes et réalistes, argumente les choix opérés et en anticipe aussi bien les effets attendus que les conditions de réussite. Il met sa proposition en discussion en examinant ses intérêts et ses limites : effets non désirés possibles, alternatives écartées, transférabilité à d'autres contextes. Cette dernière étape suppose une réelle posture de distanciation, l'enjeu étant moins de présenter « la » solution que d'assumer un regard critique sur ses propres choix.

Exigences transversales

Au-delà de ces quatre temps, plusieurs exigences traversent l'ensemble de l'épreuve. L'étudiant.e maintient une posture réflexive et une distanciation critique du début à la fin, et tisse un fil rouge entre la théorie et la pratique, c'est-à-dire entre le cas étudié et la situation vécue. La dimension éthique du métier est prise en compte, les sources mobilisées sont citées et le temps de parole est strictement respecté. La qualité de la communication orale et de l'échange avec le jury est également attendue. Les notes et diaporama sont autorisé pendant l'exposé

9. Trame indicative de l'exposé (10 minutes)

Durée	Phase	Contenu attendu
1 à 2 min	**Exposé du contexte**	Cadre institutionnel, public, domaine disciplinaire, lien avec la situation vécue.
2 à 3 min	**Tension professionnelle**	Problème, critères et indicateurs qui permettent de l'identifier.
3 min	**Analyse et interprétation**	Appui sur les pratiques métier, les finalités et valeurs, les apports de la recherche.
2 à 3 min	**Mise en perspective**	Proposition, discussion des intérêts et des limites, distanciation critique.

10. Critères d'évaluation (grille proposée)

Critère évalué	Attendus
Exposé du contexte	Le contexte de la situation professionnelle est présenté de façon claire, précise et pertinente.
Mise en évidence de la tension professionnelle	Le problème est identifié ; les critères (ce sur quoi l'attention est portée) et les indicateurs (ce qui est observé / mesuré) qui permettent de le repérer sont explicités.
Analyse et interprétation	L'analyse est étayée par les pratiques métier, par les finalités et valeurs en jeu et par les apports de la recherche.
Mise en perspective et proposition	Une proposition personnelle est formulée et mise en discussion ; les intérêts et les limites des choix opérés sont discutés.
Communication orale et échange avec le jury	Qualité de l'exposé (clarté, structure, gestion du temps) et de l'interaction avec le jury (écoute, argumentation, réactivité).